

Stratégie Immobilière et d'Aménagement du Campus

Contribution du Groupe de travail Développement Durable (GDD)

Commission d'Aménagement du Campus du 15 Octobre 2012

Le GDD souligne la qualité du travail entrepris et le souci de mettre en œuvre la politique de développement durable sur le campus. Le SDIA intègre les problématiques de déplacements doux, piétonisation du centre du campus, le besoin d'un cœur de campus agréable à vivre, trame verte, gestion différenciée, ainsi que des problématiques à moyen / long terme telles que la rénovation des bâtiments, l'énergétique et la haute qualité environnementale en général. Le GDD apprécie l'accompagnement de ces projets par les services, SPCET, espaces verts etc.

Le GDD soulève néanmoins quelques questions. Certaines sont déjà en cours de traitement par les services et la DGS mais le degré d'avancement étant mal connu des usagers, les questions seront posées afin d'en faire le point et de permettre un premier bilan.

- Le GDD se demande quelle influence est-il encore possible d'avoir sur le SDIA et le SPSI ? Le SDIA a déjà été validé en C.A. L'objectif est-il de le compléter/modifier/préciser ? Idem pour le SPSI qui a été remis au MESR en Décembre 2011 ? Ce document évoluera-t-il suite aux remarques de la C.A.C ?
- Le GDD est d'accord avec la proposition de Nicolas POSTEL quant à la **participation du GDD aux travaux de la C.A.C**, en y envoyant un ou plusieurs représentants. Sans statut officiel (comme la C.A.C), il n'a pas été consulté pour les projets tels que le Learning Center, Reeflex ou les autres opérations du Plan Campus Grand Lille. Pour s'exprimer sur les questions liées au patrimoine et aux aménagements, il est indispensable que le GDD participe à la C.A.C.
- Le GDD souligne un **manque de concertation** au sujet des projets immobiliers et d'aménagements, notamment ceux du Plan Campus Grand Lille. Le lien entre la politique environnementale et la politique patrimoniale est tellement fort qu'il est indispensable que le GDD et plus largement les usagers puissent s'exprimer sur ces questions. Le SDIA précise qu'il faut "*favoriser l'émergence des initiatives et suggestions des usagers et personnels*", puis que "*chaque opération doit faire l'objet d'une campagne d'explication*", et enfin que "*c'est dès maintenant qu'il faut organiser les actions qui feront émerger les initiatives...*". Cet objectif n'a pas été atteint, la concertation doit dorénavant être mise en œuvre dans la pratique.
- Au delà de la question de la concertation, il semble qu'il y ait une **trop faible information du public** sur les projets d'aménagements et immobiliers. Peu d'usagers sont au courant du projet de piétonisation du cœur du campus. Or ce genre de projet ne pourra réussir pleinement qu'avec beaucoup de pédagogie. Il faudrait par exemple compléter le plan d'accès et le plan de circulation diffusés sur le site internet avec des informations sur les pistes cyclables, les stationnements vélo, les cheminements piétons, les offres de transport en commun, etc. Le GDD propose que des **réunions publiques** soient organisées afin d'informer les usagers sur les aménagements ayant un impact fort au quotidien (signalétique, piétonisation, etc.).

- Il convient de **réaliser un bilan de la première année de la mise en œuvre du SDIA**. Cela serait l'occasion de faire le point sur un certain nombre d'éléments :
 - la première partie de **la zone de rencontre** livrée par LMCU cet été tout au long de laquelle il faut absolument empêcher le stationnement par des obstacles et non le favoriser avec un marquage au sol induisant en erreur.
 - Le sous-usage des **stationnements extérieurs** et la question du partage de ces parkings avec les usagers du Grand Stade. Une convention avec Transpole doit être signée mais il faut également informer les usagers de la possibilité de s'y garer (Ces parkings ne sont pas payants en dehors des évènements au Grand Stade).
 - La **piétonisation du cœur du campus** ne doit-elle pas passer par d'autres moyens techniques que les barrières ? On voit encore beaucoup de stationnement sauvage.
 - Il conviendrait de **préciser la programmation de la stratégie**, en indiquant à quelles échéances les différentes opérations pourront être réalisées. Cela peut se faire notamment à travers d'un **Plan de Déplacement Campus** (plan d'action pluriannuel en faveur des mobilités douces étayé de critères d'évaluation et de suivi).
 - LMCU s'est engagé par écrit à prolonger la zone de rencontre sur la totalité de la partie ouest de l'anneau Langevin et à aménager une piste cyclable sur la partie est. Les discussions se poursuivent elles afin de savoir dans quel délai les finances de la communauté urbaine rendront cette opération possible ?

- **L'extension du bâtiment A7 (SPCET)** est un R+0. Cela est contradictoire avec l'objectif de limitation de l'emprise au sol présenté dans le SDIA. On peut donc se poser la question de l'intérêt de préciser une stratégie dans un document officiel si cette stratégie n'est pas suivie par les services. Le GDD rappelle qu'il est préférable de rénover nos m² vétustes et mal adaptés, ce qui réduira nos charges d'exploitation et améliorera le confort des usagers, plutôt que d'en construire des nouveaux, ce qui alourdira les factures tout en ayant un impact moindre sur le confort. Le R+0 est une ineptie sur le plan de l'efficacité énergétique et de l'emprise au sol. C'est au contraire une densification du bâti qui permet de limiter l'impact de l'Université sur l'environnement. Il faudrait peut-être également supprimer les stationnements intérieurs des plans diffusés en ligne.

- Le SDIA prévoit **l'installation d'arceaux vélo ainsi que de garages couverts et fermés**. Ce point a par ailleurs été précisé par la Direction Générale des Services lors de la réunion de concertation du 07 Septembre 2011, où elle s'était engagée à ce que des garages soient montés pour la fin de l'année 2012. Si cette opération, peu coûteuse au regard des autres aménagements présentés dans le SDIA, n'a pu être mise en œuvre aujourd'hui, on peut légitimement s'inquiéter quant à la mise en œuvre des autres opérations présentées dans ce même document.

- La mise en œuvre des objectifs présentés dans le SDIA et le SPSI doit être précisée dans des **programmes d'action pluriannuels** étayés d'indicateurs d'évaluation et de suivi. Un certain nombre d'éléments concernant les aménagements peuvent être programmés dans un Plan de Déplacement Campus. D'autres éléments comme la question de la mise aux normes de sécurité, la mise en accessibilité pour les personnes en situation de handicap, la rénovation des réseaux d'eau ainsi que l'amélioration des performances énergétiques doivent être programmés dans des documents de planification présentés au conseil d'administration et mis en œuvre par la Direction Générale des Services.

- L'Université est allée loin dans la mise en œuvre d'une gestion écologique de ses espaces verts (pâturage, paillage, désherbage thermique, etc.) Il conviendrait **d'institutionnaliser**

la gestion différenciée des espaces verts dans le schéma d'aménagement. Il faudrait donc compléter la partie consacrée à la trame verte. Il est également possible d'établir un autre schéma directeur cette fois consacré aux aménagements paysagers. Ce schéma pourra également préciser le mode de gestion du patrimoine arboré.

- Les discussions autour de la **rénovation de la signalétique** ont débutées en juin dernier. Où en sont ces discussions ? Où se déroulent-elles ? Qui les mènent ? Pourquoi la C.A.C n'a-t-elle pas été sollicitée sur cette question ?

- Qu'en est-il de la question des **performances énergétiques et de la gestion des flux** (eau, énergie). Les documents présentés n'évoquent pas de stratégie d'amélioration des performances énergétique des bâtiments ni de rénovation des réseaux d'eaux, etc. D'importantes économies pourraient être réalisées en mettant en œuvre de telles stratégies, tout en réduisant les gaspillages. En cas de non-action, l'Université prend un risque économique important au vu des prévisions d'augmentation des prix de l'énergie et des matières premières. Une évaluation des surcoûts auxquels Lille 1 devra faire face est proposée dans le rapport de l'étude Bilan Carbone. Pour les seuls postes « énergie et immobilisation », le surcoût pourrait s'élever de 450 000 € à 2 200 000 € par an, soit l'équivalent de 22,5€ à 110 € par étudiant. **Quelles suites seront données aux DPE, audits énergétiques et Bilan Carbone ?**